

Compte-rendu
du Colloque de l'Université de Liège
à la Station Scientifique des Hautes-Fagnes
Mont Rigi : 15-18 octobre 1975

Problèmes liés à l'étude et à la gestion
de la faune
des Hautes-Fagnes et de la Haute-Ardenne

Publié sous la direction de
Jean-Claude RUWET

Section 3 : Mammalogie
Communication 8
REPARTITION DES MICROMAMMIFERES
DANS L'EST DE LA BELGIQUE

par

Roland L I B O I S

Laboratoire d'Ethologie - Institut de Zoologie
Université de Liège. Quai Van Beneden, 22,
B 4020 Liège

INTRODUCTION

La réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes a fait depuis longtemps l'objet de nombreuses recherches dans les domaines les plus variés : histoire, toponymie, palynologie, phytosociologie, entomologie, ornithologie...

Toutefois, les petits Mammifères peuplant cette contrée n'avaient jusqu'à ce jour intéressé que très peu de naturalistes : seul Von Lehmann est venu piéger sur le plateau à trois reprises. Cela lui a permis de capturer les principales espèces du Haut-Plateau (Von Lehmann, 1953, 1958 & 1961).

Une étude consacrée aux petits Mammifères des Hautes-Fagnes se devait donc, dans une première phase, de préciser l'inventaire dressé par Von Lehmann.

En outre, afin de dégager les particularités du peuplement mammalien des Hautes-Fagnes, il nous est apparu intéressant de le comparer à celui de la région englobant le Haut-Plateau, en l'occurrence : l'Est de la Belgique.

METHODES

Notre enquête se situant à deux niveaux, nous nous sommes vus contraints d'adopter la technique appropriée à chacun de ces niveaux :

- à l'échelon de la réserve naturelle, nous avons effectué des piégeages et réalisé un certain nombre d'observations directes;
- à l'échelon d'une région aussi vaste que l'Est de la Belgique, les piégeages sont irréalisables. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à une méthode d'échantillonnage indirect : la récolte de pelotes de réjection de Rapaces et tout particulièrement de Chouette effraie, *Tyto alba* (Scop.)

Cet oiseau est en effet le plus commode pour des études faunistiques relatives aux Micromammifères :

- à l'instar des autres Rapaces nocturnes, elle ne dépèce ses proies que rarement;
- son territoire de chasse est relativement peu étendu : on s'accorde pour dire que son rayon n'excède pas 3 km;
- contrairement aux autres *Strigidae*, elle ne dédaigne pas les Musaraignes. De ce fait, l'Effraie est un bon échantillonneur.

Cette méthode, aussi intéressante soit-elle, a bien sûr ses limites : Saint Girons et Spitz (1966) ont consacré un de leurs articles à la discussion de cette technique; inutile donc d'y revenir dans le cadre de cette note.

MATERIEL

Provenance et détermination.

Nous avons visité les combles de 24 églises de l'Est de la Belgique. Dix d'entre elles ont fourni du matériel (pelotes de réjection d'Effraie).

En outre, F.Scheuren nous a fait parvenir des pelotes d'Effraie et de Hibou moyen-duc (*Asio otus* (L.)) et S.Fontaine nous a indiqué dans l'Hertogenwald, des nichoirs occupés par des Chouettes hulottes (*Strix aluco* (L.)).

Enfin, dans le périmètre de la réserve naturelle des Hautes-Fagnes, la visite de sites propices à la nidification du Hibou moyen-duc nous a également permis de réunir quelques pelotes.

Quant aux piégeages, ils ont été effectués dans les biotopes jugés représentatifs du Haut-Plateau : tourbières, tourbières dégradées à *Molinia caerulea*, landes à *Vaccinium*, pessières et coupes à blanc recolonisées par *Sorbus aucuparia* et *Sarothamnus scoparius*.

Nous avons ainsi rassemblé les restes de 6325 proies, dont 5991 Mammifères, et piégé 407 animaux. Le tout a été identifié en accord avec les caractères définis par Libois (1975).

RESULTATS

La carte n°1 situe la région couverte par nos investigations. Le chiffre placé dans la portion supérieure de chaque carré correspond au code de ce carré dans la nomenclature Universal Transverse Mercator (Gaspard et Wonville, 1970). Le chiffre inférieur indique le total des proies identifiées dans ce carré.

Afin de compléter nos données personnelles, nous avons incorporé les résultats des analyses de R.Asselberg (1971) dans cette carte et dans les tableaux 1 et 2. Ils concernent 2022 proies dont 2007 Mammifères.

Carte 1

Legende : cfr texte

GS 10:2200

KA 89:307

GR 19:266

KA 88:582

KA 86:547

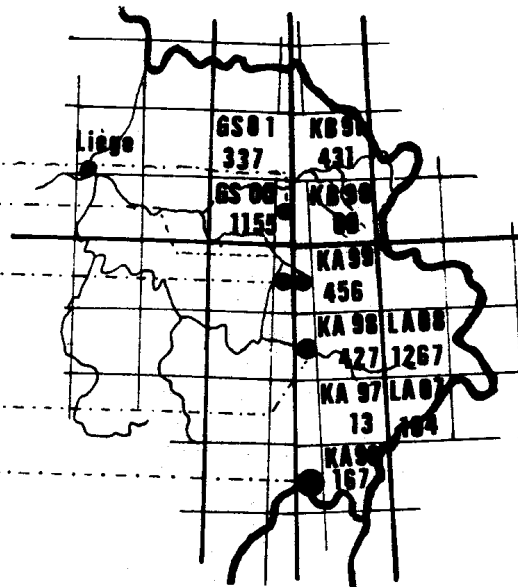
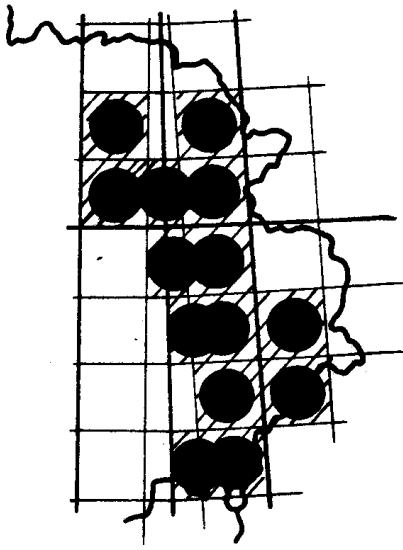


TABLEAU I

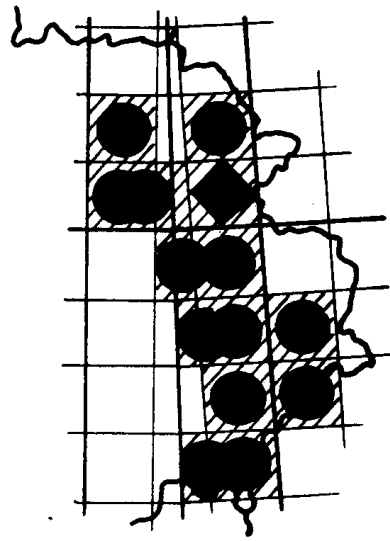
Localités	Latitude	Longi- tude	Code UTM	Nombre de proies
Amel ⁺	50°21'N.	06°09'E.	KA 98	423 ⁺
Baelen	50°38'N.	05°58'E.	GS 01-11	337
Büllingen	50°25'N.	06°16'E.	LA 08	1080
Eupen(Limburg- se haag)	50°33'N.	06°09'E.	KB 90	27
Faymonville	50°24'N.	06°08'E.	KA 98	4
Heppenbach	50°22'N.	06°13'E.	LA 08	148+39 ⁺
Hockai	50°29'N.	05°59'E.	GR 19	266
Jalhay	50°34'N.	05°58'E.	GS 00-10	1925
Malmédy	50°26'N.	06°02'E.	KA 89	307
Manderfeld	50°20'N.	06°20'E.	LA 07	104
Meyerode	50°20'N.	06°12'E.	KA 97	13
Recht ⁺	50°20'N.	06°03'E.	KA 88	582 ⁺
Reuland-Bracht	50°13'N.	06°09'E.	KA 96	55
- Oberhausen	50°10'N.	06°08'E.	KA 96	67
- Weveler	50°12'N.	06°09'E.	KA 96	45
Robertville				
- Eckel	50°32'N.	06°09'E.	KB 90	61
- Oneu	50°31'N.	06°07'E.	KA 99	81
- Cvifat	50°28'N.	06°07'E.	KA 99	131
-Reinhard- stein	50°27'N.	06°05'E.	KA 99	1
-Sourbrodt	50°29'N.	06°08'E.	KA 99	243
Sart-lez-Spa	50°31'N.	05°56'E.	GS 00	1155
Solwaster	50°32'N.	05°58'E.	GS 10	275
Thommen ⁺	50°13'N.	06°04'E.	KA 86	547 ⁺
Walhorn ⁺	50°41'N.	06°03'E.	KB 91	431 ⁺

CARTE 2



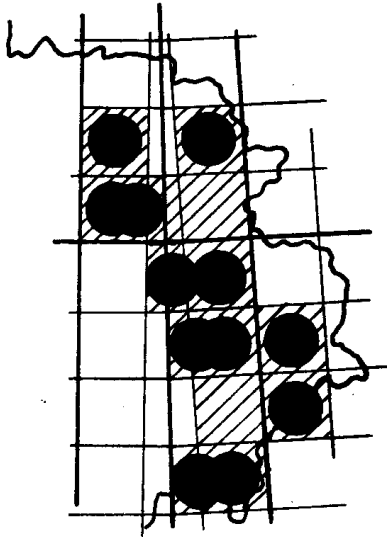
Clethrionomys glareolus

CARTE 3



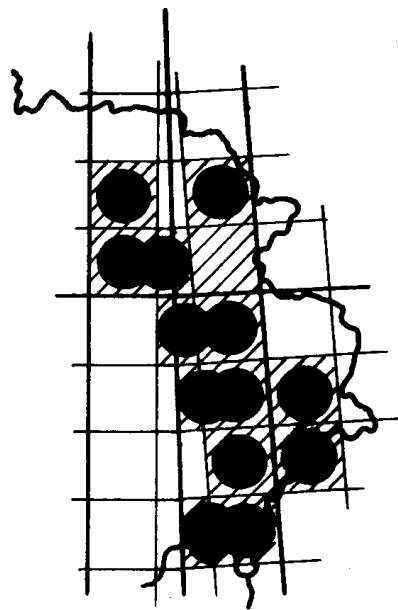
Arvicola terrestris
◆ d'après Niethammer
(in litt.)

CARTE 4



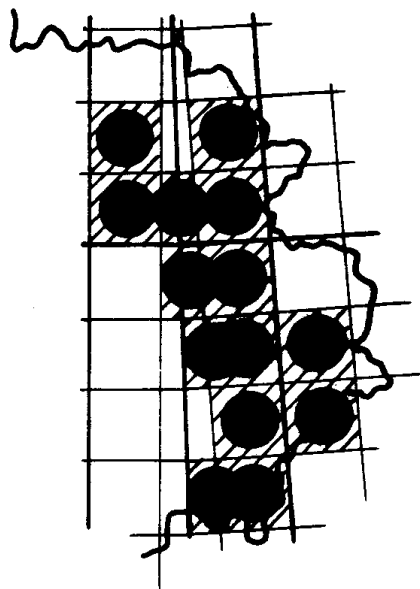
Pitymys subterraneus

CARTE 5



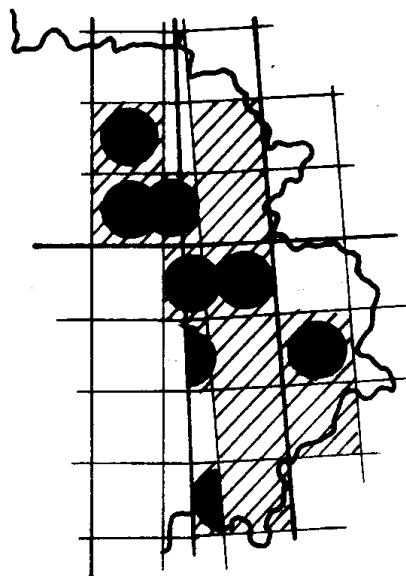
Microtus arvalis

CARTE 6



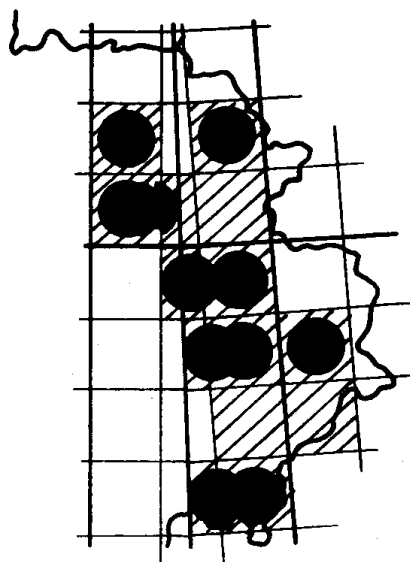
Microtus agrestis

CARTE 7



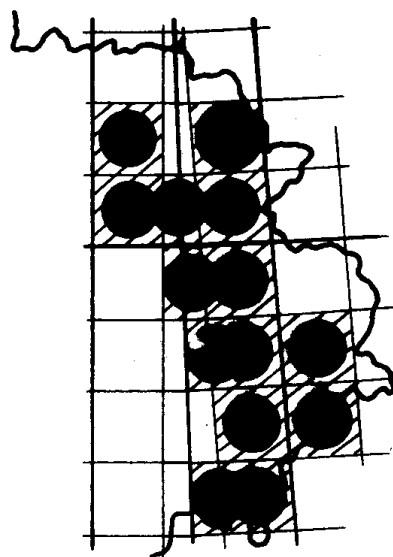
Micromys minutus

CARTE 8



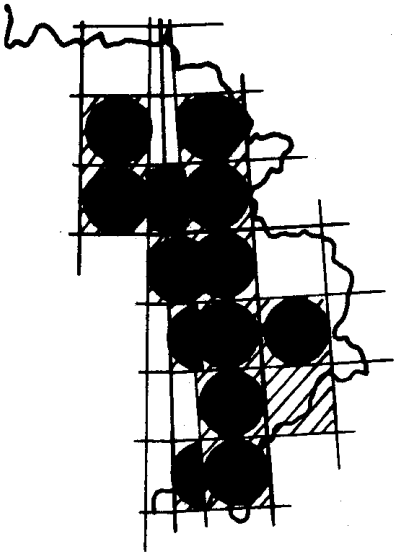
Mus musculus

CARTE 9



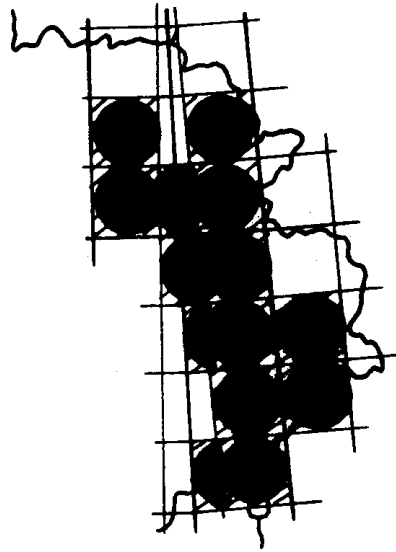
Apodemus sp.

CARTE 10



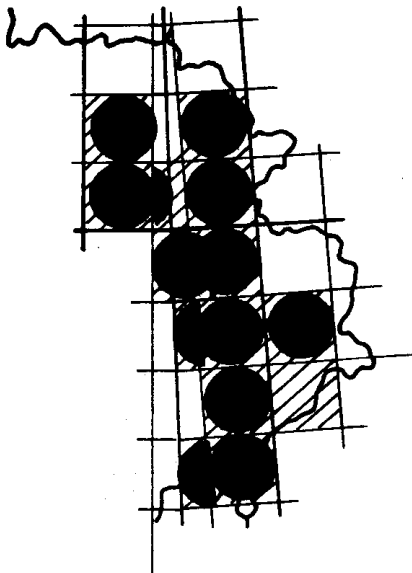
Sorex araneus

CARTE 11



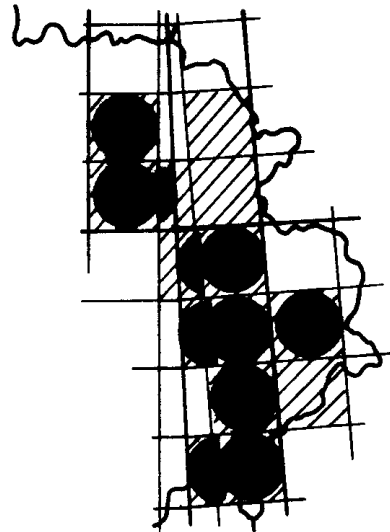
Sorex minutus

CARTE 12



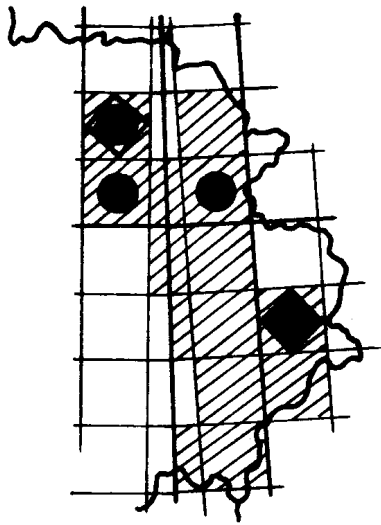
Neomys fodiens

CARTE 13



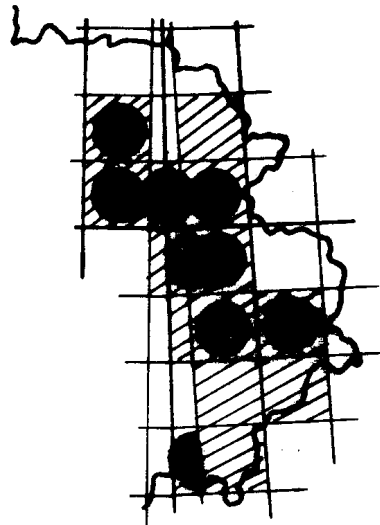
Neomys anomalus

CARTE 14



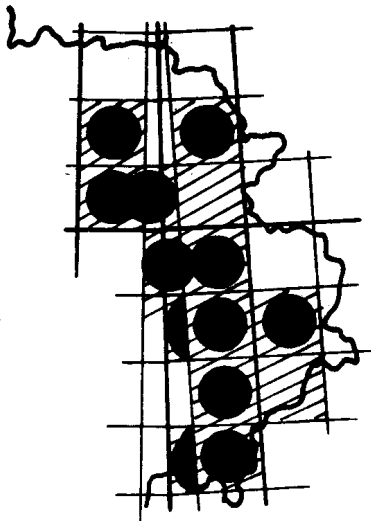
- ◇ *Eliomys quercinus*
- *Muscardinus avellanarius*
- ◆ *Rattus norvegicus*

CARTE 15



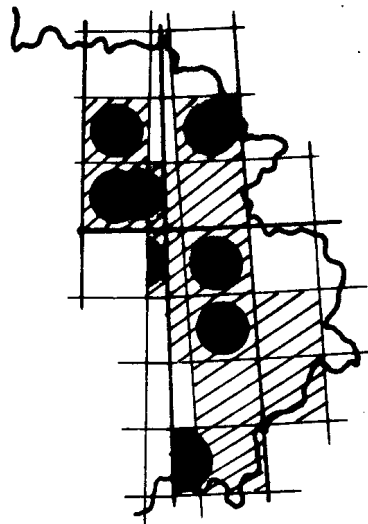
Talpa europaea

CARTE 16



Crocidura russula

CARTE 17



Crocidura leucodon

Tableau 2.-

Détail des analyses

Espèces-Proies	<i>Clethrionomys glareolus</i>	<i>Arvicola terrestris</i>	<i>Pitymys subterraneus</i>	<i>Microtus arvalis</i>	<i>Microtus agrestis</i>	<i>Microtidae indéterm.</i>	<i>Micromys minutus</i>	<i>Mus musculus</i>	<i>Apodemus sp.</i>	<i>Rattus norvegicus</i>	<i>Muridae indéterminés</i>	<i>Eliomys quercinus</i>	<i>Muscardinus avellanarius</i>
Localités													
• Amel(+)	4	11	11	89	36	-	-	4	4	-	-	-	-
• Baelen	6	2	5	7	3	17	5	42	34	-	4	2	1
• Büllingen	4	34	14	180	86	11	2	28	29	1	-	-	-
Eupen :													
Limburgse haag	1	-	-	-	12	2	-	-	2	-	-	-	2
Faymonville	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Heppenbach	1	7	1	10	13	3	-	8	10	-	-	-	-
Heppenbach	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Heppenbach(+)	1	2	2	7	4	-	-	1	2	-	-	-	-
Hockai	2	3	11	28	75	6	1	2	1	-	-	-	-
• Jalhay	85	4	16	88	151	18	5	155	129	-	-	-	-
• Malmédy	4	4	11	31	50	-	1	2	21	-	-	-	-
• Manderfeld	8	1	6	32	23	2	-	-	31	-	-	-	-
Meyrode	-	7	-	2	4	-	-	-	-	-	-	-	-
• Recht(+)	3	3	3	15	36	-	2	1	12	-	-	-	-
Reuland :													
Bracht	-	3	-	17	1	11	-	-	1	-	-	-	-
• Oberhausen	1	-	2	13	8	-	-	1	3	-	-	-	-
• Weveler	1	-	1	4	2	1	-	-	-	-	-	-	-
Robertville :													
Eckel	-	-	-	-	28	4	-	-	2	-	-	-	-
Oneu	-	-	-	-	61	-	1	-	3	-	-	-	-
• Ovifat	2	2	2	1	17	3	-	1	13	-	-	-	-
Reinhardtstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sourbrodt	-	3	4	24	33	11	-	2	3	-	-	-	-
• Sart-lez-Spa	10	12	30	172	103	27	4	28	48	-	-	-	-
• Solwaster	2	14	11	47	70	11	-	2	25	-	-	-	-
• Thommen(+)	5	9	4	107	79	-	3	17	12	-	-	-	-
Walhorn(+)	4	5	7	110	19	-	-	2	12	-	-	-	-

de pelotes de réjection

<i>Chiroptera</i>	<i>Erinaceus europaeus</i>	<i>Talpa europaea</i>	<i>Sorex araneus</i>	<i>Sorex minutus</i>	<i>Neomys fodiens</i>	<i>Neomys anomalus</i>	<i>Crocidura russula</i>	<i>Crocidura leucodon</i>	<i>Crocidura sp.</i>	<i>Aves</i>	<i>Amphibia</i>	<i>Invertebrata</i>	<i>Proies</i>	<i>Rapaces (2)</i>
-	-	3	196	6	19	12	27	-	-	1	-	-	423	T.a.
-	-	1	85	7	11	2	42	9	5	6	34	7	337	T.a.
-	-	2	326	16	15	8	179	6	3	31	104	1	1080	T.a.
-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	3	3	-	27	S.a.
-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	?
-	-	-	34	4	2	-	32	-	-	12	-	-	137	T.a.
-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	6	11	?
-	-	-	16	-	1	1	-	-	-	2	-	-	39	T.a.
-	-	-	94	6	9	-	24	2	-	1	1	-	266	T.a.
-	-	2	800	152	29	3	172	62	8	24	7	11	1925	T.a.
1	-	1	121	3	5	2	49	-	-	-	1	-	307	T.a.
-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	104	A.o.
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	A.o.
-	-	-	392	9	6	8	88	-	-	4	-	-	582	T.a.
-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	4	-	16	55	A.n.
-	-	-	28	1	2	1	7	-	-	-	-	-	67	T.a.
-	-	-	24	-	-	1	10	-	-	-	1	-	45	T.a.
1	-	1	2	-	-	-	-	-	-	2	6	15	61	S.a.
-	-	-	6	9	-	-	-	-	-	1	-	-	81	A.o.
-	-	-	76	9	2	1	-	-	-	1	1	-	131	T.a.
-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	?
-	-	-	114	5	1	-	31	1	2	-	7	2	243	T.a.
-	-	1	244	8	8	4	415	21	1	12	3	4	1155	T.a.
-	-	-	74	2	2	2	7	1	-	4	-	1	275	T.a.
-	-	3	237	18	10	15	20	1	-	7	-	-	547	T.a.
-	-	-	91	7	8	-	162	3	-	1	-	-	431	T.a.

(2) T.a. = *Tyto alba*
 S.a. = *Strix aluco*

A.o. = *Asio otus*
 A.n. = *Athene noctua*

Ce tableau reprend les localités d'où proviennent les pelotes de réjection, leurs coordonnées géographiques et leur code U.T.M. Les données de R. Asselberg y figurent avec le signe +. Elles sont également incorporées au tableau II et aux cartes de répartition qui suivent : cartes 2 à 17. (1)

DISCUSSION

Les cartes présentées ci-dessus appellent quelques commentaires :

Un certain nombre d'espèces sont partout sauf - cas de quelques-unes d'entre elles - dans les carrés LA 07 et KA 97 dans lesquels les pelotes récoltées ne nous ont fourni respectivement que 104 et 13 proies. Une investigation plus poussée de ces zones nous aurait sans doute permis d'y trouver ces espèces aussi : il s'agit d'*Arvicola terrestris* (carte 3), de *Clethrionomys glareolus* (carte 2) de *Pitymys subterraneus* (carte 4), de *Microtus agrestis* (carte 6), de *Apodemus sp.* (carte 9), de *Sorex araneus* (carte 10), de *S. minutus* (carte 11) et de *Neomys fodiens* (carte 12). (3)

Microtus arvalis (carte 5), *Mus musculus* (carte 8) et *Crocidura russula* (carte 16) n'ont jamais trouvés dans les carrés KB 80 et KB 90 correspondant au Haut-Plateau.

Microtus arvalis ne se trouve que rarement en dehors des zones cultivées; il manque presque totalement dans les biotopes d'élection du Campagnol agreste : friches, landes, zones forestières (Bernard, 1953).

-
- (1) L'aire d'investigations est figurée en hachures sur ces cartes.
- (3) Malgré plusieurs séries de piégeages effectuées le long des ruisseaux, nous n'avons capturé que 2 ex. de cette espèce. Ces ruisseaux fagnards serpentant dans les massifs tourbeux véhiculent des eaux fort acides - pH voisin de 4 - qui ne permettent la survie que de peu d'invertébrés dulcicoles dont *Neomys* se nourrit généralement. *Neomys* ne trouverait-elle pas assez de nourriture ?

Bernard retient deux hypothèses pour expliquer la ségrégation entre ces deux Campagnols : intolérance interspécifique ou différence de réaction aux perturbations entraînées par les pratiques culturales. Spitz (1965) observe sur une même parcelle de terrain une ségrégation très nette entre les deux espèces de *Microtus* : *M. agrestis* se trouve dans la haute végétation sèche sans gazon (*Rumex* sp. *Artemisia* sp. e.a.) alors que *M. arvalis* évite ces endroits. Il constate aussi que la séparation entre les deux espèces est plus nette qu'une séparation par biotope et émet l'hypothèse d'un antagonisme interspécifique.

Fontaine cependant, dans deux articles qu'il a écrits à propos de la nidification de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) et du Hibou des marais (*Asio flammeus*) en Hautes-Fagnes, mentionne la découverte de *M. arvalis* dans les pelotes de ces Rapaces ou au voisinage de leur aire (Fontaine, 1968 et 1969).

Nous n'avons malheureusement pu revoir le matériel de Fontaine mais il s'agit sans doute d'une confusion entre les deux espèces de Campagnols. Scheuren (1968) signale d'ailleurs la présence de *M. agrestis* - et non de *M. arvalis* - dans le régime alimentaire de Chouettes de Tengmalm dont les aires étaient établies dans des biotopes qu'il décrit comme suit : "vastes forêts de conifères âgés, parsemées de parcelles plus ou moins grandes de feuillus avec des enclaves de fagnes découvertes et de coupes à blanc".

Mus musculus est une espèce anthropophile; il n'y a sur le Haut Plateau que peu de constructions humaines où elle pourrait s'abriter. Peut-être vit-elle au voisinage des quelques endroits habités.

Crocidura russula n'a été capturée qu'une seule fois sur le Plateau : prise effectuée par Fontaine dans l'ancienne station scientifique (carré KA 99). Nous ne l'avons plus piégée ailleurs : les biotopes humides des Hautes Fagnes et le climat froid ne conviennent guère à cette Musaraigne qui affectionne les milieux plus secs et les climats moins rudes. Vu son caractère souvent anthropophile, il est possible que *Crocidura russula* se trouve aux abords des habitations du Haut Plateau.

Micromys minutus (carte 7) et *Crocidura leucedon* (carte 17) manquent dans un certain nombre de carrés. Ces espèces sont relativement peu abondantes et assez localisées, elles ont en conséquence moins de chances d'être capturées par les Rapaces; l'absence de ces espèces dans ces carrés n'a donc aucune signification biogéographique.

L'absence de *Eliomys quercinus*, *Muscardinus avellana-rius*, *Rattus norvegicus* (carte 14) et de *Talpa europaea* (carte 15) dans bon nombre de carrés n'a également pas de signification biogéographique : ces proies ne sont en effet pas habituelle dans le régime alimentaire de l'Effraie, soit en raison de leur taille, soit en raison de leur mode de vie qui les rendent inaccessibles à la prédation par l'Effraie.

Neomys anomalus a été capturée la première fois en Belgique en 1962, au nord d'Arlon (Misonne et Asselberg, 1972). Depuis lors 51 ex. ont été trouvés par Asselberg (1971) dans des pelotes de réjection provenant de 11 villages, tous situés à une altitude supérieure à 400 m.

Nos recherches nous ont permis d'établir la présence de cette Musaraigne dans 9 autres localités, à savoir : Baelen, Büllingen, Jalhay, Malmédy, Oberhausen, Ovifat, Sart-lez-Spa, Solwaster et Weveler.

Cette espèce est fort mal connue; incontestablement, elle est montagnarde :

- Niethammer (1953) la signale dans l'Eifel;
- Herrera (1973) l'a trouvée dans le sud de l'Espagne, à des altitudes supérieures à 1000 m; dans des régions où la pluviosité dépasse 1000 mm. par an;
- Saint Girons (1973) mentionne la capture de cette espèce dans les Pyrénées, les Alpes, le Massif central à des altitudes supérieures à 1000 ou 2000 m.

CONCLUSIONS

En guise de conclusions, nous donnons une liste des espèces de Micromammifères présents dans l'Est de la Belgique. Les espèces marquées d'un signe + ont été trouvées en Hautes-Fagnes.

INSECTIVORA

- + *Sorex araneus* L. 1758, La Musaraigne carrelet.
- + *Sorex minutus* L. 1766, La Musaraigne pygmée.
- + *Neomys fodiens* (Pennant, 1771), La Musaraigne aquatique.
- + *Neomys anomalus* Cabrera, 1907, La Musaraigne de Miller.
- + *Crocidura russula* (Hermann, 1780), La Musaraigne musette.
- + *Crocidura leucodon* (Hermann, 1780), La Musaraigne bicolore.
- + *Talpa europaea* L., 1758, La Taupe.
- + *Erinaceus europaeus* L., 1758, Le Hérisson.

CARNIVORA

- + *Mustela nivalis* L., 1766, La Belette.
- + *Mustela erminea* L., 1758, L'Hermine.

RODENTIA

- + *Sciurus vulgaris* L., 1758, l'Ecureuil.
- + *Muscardinus avellanarius* L., 1758, Le Muscardin.
- + *Eliomys quercinus* L., 1766, Le Lérot.
- + *Clethrionomys glareolus* (Schreber, 1780), Le Campagnol roussâtre.
- + *Arvicola terrestris* L., 1758, Le Campagnol terrestre.
- + *Pitymys subterraneus* (de Selys-Longchamps, 1841), Le Campagnol souterrain.
- + *Microtus arvalis* (Pallas, 1779), Le Campagnol des champs.
- + *Microtus agrestis* L., 1761, Le Campagnol agreste.
- + *Micromys minutus* (Pallas, 1772), Le Rat des moissons.
- + *Apodemus sylvaticus* L. (1758), Le Mulot sylvestre.
- + *Apodemus flavicollis* (Melchior, 1834), Le Mulot à collier.
- + *Rattus norvegicus* (Berkenhout, 1769), Le Rat brun.
- + *Mus musculus* L., 1758, La Souris grise.

LOGOMORPHA

- + *Lepus capensis* L., 1758, Le Lièvre commun.
- + *Oryctolagus cuniculus* L., 1758, Le Lapin de garenne.

La faune mammalienne des Hautes-Fagnes se singularise donc par l'absence du Campagnol des champs (*Microtus arvalis*), le Rongeur le plus répandu au Nord des Alpes; l'absence ou la rareté des espèces anthropophiles : Rats (*Rattus* spp.) et Souris (*Mus musculus*) et des espèces plutôt thermophiles : Crocidures (*Crocidura* spp.).

SUMMARY

The maps 2 to 17, drawn in U.T.M. coordinates, show the pattern of distribution of several species of small mammals in Eastern Belgium.

Biogeographical data were collected by means of barn owl pellets analysis.

Many traps were also placed inside the natural reserve "Les Hautes-Fagnes" in order to compare the small mammal fauna of this area with the Eastern Belgium fauna. Traps were set in spruce forests, turf moors, bilberry moors which are the most important biotops in "Les Hautes-Fagnes".

In this area, we don't find some man-linked species like the Rats, the House mouse and the White-toothed shrews. The Common vole, *Microtus arvalis*, also seems to be lacking in this area.

A list of the different small mammals species living in Eastern Belgium is given. The species with a mark + are those we've found in the area of "Les Hautes-Fagnes (squares KB 80 and KN 90 in U.T.M. code).

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce au Prof.J.Cl.RUWET, Président du Conseil de Gestion de la Réserve Naturelle des Hautes-Fagnes; au Dr.R.SCHUMACKER, Directeur de la Station des Hautes-Fagnes; à Mr.E.CLICHEROUX, Directeur général de l'Administration des Eaux & Forêts qui nous ont accordé les autorisations nécessaires à la réalisation de notre travail dans la réserve naturelle.

De plus, le Prof.RUWET nous a accueilli dans son service et a accepté de relire notre manuscrit; nous lui en sommes reconnaissants.

Notre gratitude s'adresse aussi à Mme M.C.SAINT-GIRONS, Maître de Recherches au CNRS; aux Ing.J.BERNARD et J.TAHON, respectivement Directeur et Chef de travaux à la Station de Zoologie Appliquée de Gembloux : leurs remarques et conseils nous ont en effet été très précieux.

Enfin, nous adressons notre merci à nos pourvoyeurs de pelotes : F.SCHEUREN et S.FONTAINE, ainsi qu'aux Curés ou Sacristains qui nous ont facilité la visite des combles de leurs églises.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSELBERG,R.(1971) : De verspreiding van de kleine zoogdieren in België aan de hand van braakballenanalyse. Bull.I.R.Sc.N.B., 47, 5, pp.1-60.
- BERNARD,J.(1953) : Etudes sur les Rongeurs II. Notes sur la répartition de *Microtus arvalis* et de *Microtus agrestis* en Ardennes, Famenne et dans la zone limonueuse. Bull.Inst.Agron.Gblx, 21, pp.3-13.
- FONTAINE,S.(1968) : Nidification de la Chouette de Tengmalm sur les hauts plateaux de l'Est de la Belgique en 1968. Aves, 5, pp.107-108.
- (1969) : Nidification du Hibou des marais en Hautes-Fagnes. Aves, 6, pp.143-147.

- GASPARD, Ch. & WONVILLE, Ch. (1970) : Les Communes et principaux lieux-dits de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg dans le quadrillage U.T.M. à carrés de 10X10 km. Fac.Sc.Agron.Gblx.
- HERRERA, C.M. (1973) : *Neomys anomalus* au sud de l'Espagne : nouvelle donnée sur la répartition de cette espèce. *Mammalia*, 37, pp.514-515.
- LIBOIS, R.M. (1975) : La détermination des petits Mammifères belges (Chiroptères exceptés) en main et d'après les restes crâniens présents dans les pelotes de réjection de Rapaces. *Naturalistes belges*, 56, pp.165-188.
- MISONNE, X. & ASSELBERG, R. (1972) : *Neomys anomalus* en Belgique. *Mammalia*, 36, pp.146.
- NIETHAMER, J. (1953) : Die Rundschwanzige Wasserspitzmaus, *Neomys anomalus milleri* Mottaz in der Eifel. *Natur und Heimat*, 13, pp. 36-39.
- SAINT GIRONS, M.C. (1973) : Les Mammifères de France et du Bénélux. Paris, Ed.Doin, 481 pp.
- SAINT GIRONS, M.C. & SPITZ, F. (1966) : A propos de l'étude des micromammifères par l'analyse des pelotes de Rapaces. Intérêt et limites de la méthode. *La Terre et la Vie*, 20, 1, pp.3-18.
- SCHEUREN, F. (1968) : Nouveaux cas de nidification de la Chouette de Tengmalm dans l'Est de la Belgique en 1968. *Aves*, 5, pp.124-136.
- SPITZ, F. (1965) : Etude des biotopes de circulation de quelques espèces de Micromammifères par la méthode du carré de piégeage. *Mammalia*, 29, pp.390-399.
- VON LEHMANN, E. (1953) : Vergleichende Beobachtungen an den häufigsten Kleinsäugetern des Hohen Venns. *Bonn. Zool.Beitr.*, 4, pp.17-20.
- (1958) : Zur Kleinsäugeterfauna des Hohen Venns. *Decheniana*, 111, pp.9-17.
- (1961) : Die Langschwanzmäuse der Gattung *Apodemus* im Hohen Venn. *Decheniana*, 114, pp.177-185.

ADDENDUM

Les informations reprises dans le tableau ci-dessous proviennent de l'analyse de pelotes récoltées au cours de l'année 1976, bien après le Colloque du Mont Rigi dont il est question dans les présents comptes-rendus.

Si nous pensons qu'il était opportun de publier ces derniers résultats, ce n'est pas seulement en raison du fait qu'ils complètent les données du carré KA 97 ou qu'ils étendent notre aire d'investigations (carrés FR 99, KB 82, KB 92 et LB 01) mais aussi parce qu'ils concernent quatre nouvelles localités de la Crossope de Miller (*Neomys anomalus*), soient Breitfeld, Desnié, Honsfeld et Wallerode.

Après lecture du tableau, une remarque s'impose : nous avons trouvé 7 crânes de Campagnol des champs dans des pelotes de Hibou récoltées en Fagne. Nous pensons qu'il s'agit d'animaux capturés par les Hiboux, non pas en Fagne mais dans les prairies de la périphérie de Sourbrodt. En effet, les plus proches d'entre elles ne sont distantes des endroits de récolte que de 500 à 1000 m.

Nous avons pu réunir ces données en visitant nous-mêmes les combles des églises, comme nous l'avions fait précédemment mais aussi grâce à l'aimable collaboration de MM. E.CLOTUCHE, M.BARZIN, L.HANON, W.PFEIFFER et F.SCHEUREN qui tous nous ont fourni des pelotes de différents rapaces (1). Nous les remercions vivement.

(1) Les résultats concernant *Lanius excubitor* sont tirés de LIBOIS (1977) : Quelques mots à propos du régime alimentaire de la Pie-grièche grise. AVES, 14 (sous presse).

Espèces-Proies	Localités	Code U.T.M. des localités	MURIDAE										TOTAL PROIES	PREDATEUR (+)							
			<i>C. glareolus</i>	<i>A. terrestris</i>	<i>P. subterraneus</i>	<i>M. arvalis</i>	<i>M. agrestis</i>	Microtidae	<i>M. musculus</i>	<i>Apodemus</i> sp.	Muridae	<i>S. araneus</i>			<i>S. minutus</i>	<i>N. fodiens</i>	<i>N. anomalus</i>	<i>C. russula</i>	Aves	Amphibia	Insecta
Breitfeld		KA97	1	1	1	10	12	-	-	8	-	8	-	8	-	31	1	-	-	74	T.a
Breitfeld		KA97	-	-	-	5	1	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	F.t.
Desnié		FR99	6	1	3	8	13	-	1	5	-	136	14	1	1	1	1	1	2	193	T.a.
Eupen																					
-Fagne de Steinley		LB01	3	-	-	-	9	9	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	25	F.t.
-Ville		KB91	-	-	-	1	-	-	-	-	-	9	1	-	-	5	-	-	-	16	T.a.
Hauset		KB92	-	-	-	-	1	1	1	5	-	1	2	-	2	1	1	-	-	15	T.a.
Honsfeld		LA08	-	-	-	9	1	1	2	2	1	12	1	2	2	52	1	-	-	85	T.a.
La Calamine		KB82	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	5	T.a.
Membach :																					
Brandehaag		KB90	5	-	-	-	5	-	-	12	-	8	-	-	-	-	1	-	1	32	?
Reuland		KA96	-	-	-	15	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	44	61	A.n.
Robertville																					
-Fagne Wal-lonne		KA99	4	1	-	7	131	-	-	9	-	6	3	-	-	-	8	-	1	170	A.O.
-Mont Rigi		KA99	-	-	-	-	3	3	-	-	-	5	1	-	-	-	1	-	26	39	L.e.
Thommen		KA86	-	1	-	46	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	60	A.O.
Wallerode		KA97	1	4	-	32	18	1	-	7	-	17	1	-	1	4	-	-	-	86	T.a.

(+) A.n. = *Athene noctua*
A.O. = *Asio otus*
F.t. = *Falco tinnunculus*
L.e. = *Lanius excubitor*
T.a. = *Tyto alba*